

Puiseaut'1fo



LETTRE D'INFORMATION DE LA VILLE DE PUISEUX
MENSUEL | FÉVRIER 2021 | GRATUIT

#6

Edito

LE COMMERCE À PUISEUX

Le Covid a bouleversé la vie des Puiseautins et notamment celle de bon nombre de commerces. Mais cela ne doit pas nous empêcher de regarder l'avenir. Cet avenir, dans le domaine du commerce, passe par la remise en exploitation des locaux vacants dans un système «gagnant /gagnant» entre propriétaires fonciers et futurs commerçants. Pour cela créer un site internet où chaque propriétaire foncier pourra présenter dans le détail son local et les conditions de sa location. Un site où les commerçants qui souhaiteront cesser leur activité pourront proposer de façon détaillée le commerce concerné. Un site où seront expliquées ce qu'est chacune des aides financières dont les commerces peuvent bénéficier.

Cet avenir passe également par une mutualisation de la livraison des produits vendus par nos commerçants et artisans. Il passe aussi par une informatisation douce de nos commerçants, assistée par la commune, et corrélativement par une «mise en ligne» assumée et soutenue de leur activité. Pour ce faire créer sous l'égide de la commune un site internet sur lequel chacun trouvera sa place pour promouvoir son activité et vendre en ligne sans frais. Toutes ces propositions nous les avons déjà formulées lors de notre campagne. Nous pouvons et voulons qu'elles deviennent maintenant une réalité et ce, notamment, par une activation constante de la commission réunissant certains conseillers municipaux mais également par une activation constante du comité consultatif qui a été créé. Pour que le rêve devienne une réalité Puiseautine.



Philippe VOLKRINGER
CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU COMMERCE

Focus sur

ATELIER J TATTOO



Une envie de vous faire tatouer ? Julien MAREST est là pour cela. Passionné de dessin et de tatouages depuis plus de vingt ans il a ouvert son atelier à Puiseaux. Il travaille sur la base d'un modèle ou d'une photo que vous lui avez fourni ou il imagine pour vous un motif et satisfait votre envie à partir de 80€ pour les petits tatouages. Sa spécialité, les ombrages à partir d'une encre noire.

POUR PLUS D'INFORMATION :
Tel : 06.18.51.19.50

Le mardi de 13H30 à 18H00.

Du mercredi au samedi de 13H30 à 18H30.

Lieu : 13 RUE SAINT JACQUES

Facebook : ATELIER J TATTOO

Vite lu

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est à l'honneur dans la République du centre du 6 janvier 2021.

DISTRIBUTION DES COLIS POUR LES AÎNÉS

C'est 194 colis de Noël qui ont été distribués pour nos aînés Puiseautins (75ans et +) pour compenser le traditionnel repas des aînés qui se déroule chaque début d'année vers la mi-janvier à la salle des fêtes et qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année du fait de la pandémie.

OUVERTURE

En janvier, 2 nouveaux commerces ont ouvert leurs portes sur votre commune :

- **la caverne de Dalila** (presse | librairie | jeux & jouets | laine & mercerie | fournitures de bureau et scolaires | dépôts de pressing et retouches | bijoux et accessoires).
- **SAS Fenêtres Sélect** (vente et pose de fenêtres).

MAUVAISE NOUVELLE

La boutique Art thé Zen, vente de thé bio en vrac a fermé ses portes après 4 ans d'activités, vous pourrez les retrouver sur le marché de Puiseaux le 3ème lundi de chaque mois.

VACCINATION

Les résidents et le personnel de l'EHPAD de Puiseaux volontaires pour la vaccination contre la Covid19, ont reçu la 1ère dose du vaccin Pfizer les 20 et 21 janvier.

Etat civil

DÉCÈS

Ils nous ont quittés au mois de janvier
Odette MARCHENAY née MARTIN (93 ans)
Michel COURTOIS (86 ans)
Michel DINGER (68 ans)
Jacqueline PAILLARD née DELAFOY (94 ans)

Evènement

MENU DE SAINT VALENTIN

L'Envie
Restaurant

Bricks pommes chèvre miel
ou
Gratin de poisson et fruits de mer

Blanquette de Veau
ou
Gambas flambées au cognac (+4€)

Moelleux au chocolat
ou
Pithiviers fondant

21€/Pers

Réservation au 09 54 16 39 53 | 72h à l'avance



Travaux

BOULODROME ASP PÉTANQUE

Depuis quelques années l'Association Sportive de pétanque de Puiseaux constate que par temps de pluie, les terrains ne drainent plus l'eau. Ils deviennent impraticables comme cela s'est produit lors d'un des derniers grands prix de la Ville, l'organisation a été perturbée et annulée pour certaines parties du concours.

De même l'entrée et l'accueil jusqu'au long du bâtiment présentaient une surface d'accumulation de boue entraînant un désagrément pour les joueurs et les visiteurs.

Afin que le club puisse assurer et reprendre la saison des compétitions dans des conditions optimales, la commune a réalisé des travaux de drainage, en particulier le long du mur de pierre côté route de Montargis ainsi qu'un grattage sur les parties en herbe pour ensuite recouvrir le terrain d'une grave compactée. La surface drainée a été recouverte d'un enrobé géotextile et l'aire de circulation le long du bâtiment d'un lit de cailloux après grattage et compactage.

Les travaux ont été exécutés en janvier pour un montant de 10610€ HT et financés pour partie par une subvention de 20% du montant des travaux, subvention attribuée par la Région Centre Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Agenda

FÉV. 2021

MARDI 09 FÉVRIER

- Collecte des encombrants

- Conseil municipal
lieu : Salle des fêtes

DIMANCHE 14 FÉVRIER

♥ Saint Valentin ♥

MARDI 16 FÉVRIER

Cinémobile

Lieu : Place du Jeu de Paume

Avec les restrictions et l'évolution de la crise sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de vous donner le programme, ni même de vous assurer la tenue de cet événement.

Un peu de civisme

DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS



Certains ont laissé leur civisme en 2020 !

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Il peut, après respect d'une procédure contradictoire, mettre en demeure le producteur des déchets, de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'élimination dans un délai déterminé. Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €.

LA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Les déchets encombrants, c'est à la déchèterie

Le coin des lecteurs

COUP DE GUEULE



«Bonjour, Je vous envoie quelques photos de poubelles sauvages ! Depuis des mois des déchets sont jetés dans le chemin qui mène au collège donnant sur le chemin de la messe ! Soit dans le chemin soit chez mes voisins par-dessus leur grillage ! Ras-le-bol de ces incivilités ! Je pense qu'il faudrait mettre une poubelle à disposition dans un premier temps ça pourrait déjà en convaincre certains !!».

MARINE (FACEBOOK)

Service

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2021

BIENTÔT, LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS

MERCI DE SORTIR VOS ENCOMBRANTS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE RAMASSAGE

✓ LES OBJETS ACCEPTÉS



La collecte des encombrants vous permet de déposer une fois par an devant votre domicile les objets volumineux qui ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères.

Les déchets doivent être déposés la veille du passage à l'emplacement habituel des ordures ménagères.

Toutes les informations sont sur notre site ou auprès de votre mairie.

WWW.SITOMAP.FR

Ecologie

OPÉRATION SAPINS DE NOËL

Retour sur la collecte et le recyclage des sapins de Noël.

Comme vous le savez, cette année, et pour la première fois, nous avons aménagé 5 espaces pour recueillir les sapins de Noël sur notre Commune.

Nous avons ainsi collecté 172 sapins qui seront broyés et utilisés soit en paillage pour les plantations, soit incorporés à du compost.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec certainement d'autres points de collecte.

VIRGINIE MARIE.
DEUXIÈME ADJOINTE.

